

9^{ème} Colloque AIRMAP
L'ENTREPRENEURIAT: QUELS DEFIS POUR LE MANAGEMENT PUBLIC?



LABEX Entreprendre
Université de Montpellier



AIRMAP
Association Internationale de
Recherche en Management Public

MRM
Montpellier Research in Management



APPEL A CONTRIBUTION POUR L'ATELIER n° 12

« Finance »

Président(e) d'atelier :

Muriel MICHEL-CLUPOT
IUP Finance Nancy



Serge ROUOT
IAE Nancy



CEREFIGE, Université de Lorraine



Coordonnées où transmettre votre proposition :

<https://airmap2020.sciencesconf.org/>

Track 12 – Finance

The aim of this track is to open up a space for dialogue between researchers interested in finance and public management. Could the emergence of an entrepreneurial culture within public organizations change finance function or even reduce financial constraints? Contributions will emphasize on conceptual, methodological or empirical approaches.

1°. OBJECTIFS DE L'ATELIER

Si le « maire entrepreneur » ou l'«Etat en mode start-up » sont désormais des figures avérées du management public, sont-ils aussi familiers de la fonction financière dans les organisations publiques ? Une culture entrepreneuriale permet-elle une optimisation des finances publiques ? Un soutien des initiatives entrepreneuriales apporte-t-il aux budgets publics ?

2°. CONTEXTE, ENJEUX ET QUESTIONNEMENTS

Pourrait-on « entreprendre » l'action publique, plutôt que de traiter de son « administration » ? Pourrait-on faire des agents publics, des intrapreneurs, acteurs de l'innovation ?

Guidée par la performance publique et l'application des méthodes privées au secteur public, l'idéologie *New Public Management* sous-tend bien une démarche entrepreneuriale : un management par les résultats, une évaluation des politiques publiques, un suivi de la qualité des services publics et de la satisfaction client, une comptabilité de gestion, une certification des comptes... L'entrepreneuriat est-il compatible avec les valeurs publiques ? Les critiques et les limites formulées à l'encontre du *NPM* initient un courant *post-NPM*, plus sensible aux notions de communautés, de citoyen et de participation citoyenne, mais peut-être aussi plus distant d'un fonctionnement entrepreneurial.

Quelle résonance alors pour les finances publiques ?

La culture entrepreneuriale pourrait-elle avoir un impact sur les finances publiques ?

- Source d'innovations et d'initiatives, la logique entrepreneuriale accepte la prise de risque, en témoigne l'épisode des crédits structurés contractés par les collectivités locales. Celles-ci ont bénéficié de taux bonifiés et ont ainsi optimisé le coût de leur endettement jusqu'au moment où la volatilité sur les marchés a fait exploser les taux. Une recherche de performance financière peut-elle primer dans la gestion des deniers publics ?
- La dette de l'Etat français sur les marchés exige une grande technicité et une gestion sophistiquée. Cette dernière est aux mains de l'Agence France Trésor (AFT). Comme toute agence publique, elle est un démembrement de l'Etat, une entité autonome et réalise une mission d'intérêt général. Elle se gère comme une entreprise, dont l'objet est certes technique, mais possède aussi ses propres objectifs. Ce découpage du pouvoir central en agences préserve-t-il suffisamment l'Etat, d'un risque de fragmentation et de difficultés de coordination de l'action publique ?
- L'intrapreneuriat devrait se développer avec les potentialités du numérique, dans une fonction publique moins technocratique. A l'échelle territoriale, la loi NOTRE favorise l'usage des outils numériques, pour une reddition des comptes sur les sites Internet ou encore la transmission de données sous format numérique au comptable public. Elle va aussi dans le sens de la transparence financière, à l'instar des pratiques des sociétés cotées. Peut-on en attendre une autre gouvernance financière dans les organisations publiques ?

Le financement public de l'entrepreneuriat pourrait-il avoir un impact sur les budgets publics ?

- Les politiques publiques de soutien à l'entrepreneuriat sont massives et pèsent dans les dépenses publiques. Elles devraient avoir un impact réel et positif sur les recettes fiscales : sur l'Impôt sur les Sociétés pour le budget national, sur la Contribution Economique Territoriale (CFE et CVAE) pour les budgets locaux. Existe-t-il des mesures de l'efficacité de ces financements ? Si la logique entrepreneuriale est conduite à son terme, faudrait-il envisager un calcul de rentabilité de ces investissements publics ?
- Les politiques publiques en faveur de l'entrepreneuriat financent-elles l'innovation ? Soutiennent-elles les mêmes projets que les financeurs privés ? Pallient-elles une insuffisance du secteur privé, du fait d'un manque de rentabilité immédiate ? Ou ce financement public de l'entrepreneuriat entre-t-il en concurrence directe avec des investisseurs privés ? Les partenariats publics privés contribuent-ils à insuffler l'esprit d'entreprise dans la gestion des finances publiques ?
- Connectée, collaborative et participative, la *smart city* possède l'intelligence entrepreneuriale pour optimiser la gestion des équipements publics. C'est le cas dans les domaines de l'environnement, de l'énergie, des transports. Des entreprises y sont étroitement et largement associées, tout comme un citoyen devenu entrepreneur, car à la fois usager et producteur de services publics, pour du covoiturage ou de l'électricité solaire par exemple. L'intelligence des territoires et l'esprit entrepreneurial inhérent seraient-ils intéressants pour les budgets publics ?

3°. TYPE DE CONTRIBUTION ATTENDUE

Le présent atelier accueillera toutes les recherches traitant du financement et de la stratégie financière des organisations publiques, mais aussi de leurs incidences en termes de gouvernance publique. L'objet des travaux sera tout aussi bien l'Etat, les collectivités locales, les établissements publics, les organismes de sécurité sociale, les entreprises publiques, etc.

Seront les bienvenus les travaux à portée conceptuelle et théorique, mais aussi les études de terrain et applications empiriques, sur les finances publiques en France et à l'étranger. La discussion est ouverte à toutes les disciplines connexes à la fonction financière dans le secteur public et susceptibles d'enrichir, voire de bousculer, les réflexions des gestionnaires et managers publics en la matière.